



Fiche d'information sur le produit

Peut être utilisé pour se conformer à la norme de communication des risques de l'OSHA 29 CFR 1910.1200.

Cette norme doit être consultée pour les exigences spécifiques.

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom du produit: Batteries au lithium-ion - rechargeables
(Tous les modèles / tous les types)

Numéro de dessin: 58-97-0500
Date d'émission: 16/01/2020
Remplace la date: 16/01/2019

Milwaukee Electric Tool Corporation
13135, chemin West Lisbon
Brookfield, Wisconsin États-Unis 53005-2550
www.milwaukeetool.com

Numéro de téléphone de l'entreprise: 1-262-781-3600 ou
1-800-729-3878
Numéro de contact en cas d'urgence: 1-800-424-9300
Chemtrec: États-Unis uniquement
Pour l'international: + 1-703-741-5970

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Santé	Environnement	Physique
Irritation de l'oeil: Aucun danger classé	Toxicité aiguë: Aucun danger classé	Liquide inflammable: Aucun danger classé
Irritation de la peau: Aucun danger classé	Toxicité chronique: Aucun danger classé	
Toxicité aiguë, orale: Aucun danger classé		
Toxicité aiguë, inhalation: Aucun danger classé		

Étiquette SGH

Aucun étiquetage applicable

Mentions de danger	Conseils de prudence
Aucune exposition lors de la manipulation de routine du produit	

RISQUES CLASSÉS

Ce matériau n'est pas dangereux selon les critères de la norme fédérale de communication sur les risques OSHA 29CFR 1910.1200. Cette FDS contient des informations précieuses pour une manipulation sûre et une utilisation correcte de ce produit. Conservez cette FDS pour référence future.

AUTRES DANGERS

Inflammable:

Les composants organiques brûlent si la cellule est incinérée. Combustion de cellulele contenu peut provoquer une évolution du fluorure d'hydrogène.

Effets potentiels sur la santé:

Le fluor interfère avec la conduction de l'influx nerveux provoquant une douleur intense ou une absence de sensations

AVERTISSEMENT:

Aucune exposition pendant la manipulation courante du produit. Exposition à l'acide fluorhydrique pendant la lutte contre les incendies: Ces informations sont destinées aux pompiers professionnels intervenant en cas d'incendie dans un entrepôt

où le feu provenant d'autres matériaux peut incinérer les batteries. Cette section est fournie uniquement en cas d'exposition, lors de la lutte contre l'incendie, aux sous-produits de la combustion.

SECTION 3: COMPOSITION / INFORMATION DES INGRÉDIENTS

Nom chimique	N ° CAS	Concentration
Feuille d'aluminium	7429-90-5	0,1 - 10
Biphényle (BP)	92-52-4	0,1 - 0,3
Feuille de cuivre	7440-50-8	0,1 - 10
Solvants carbonates linéaires et cycliques	N / A	0 - 17
Poudre de graphite / carbone	7440-44-0	10 - 30
Oxyde de métal ou autre électrolyte (propriétaire)	Confidentiel	10 - 50
Hexafluorophosphate de lithium (LiPF6)	21324-40-3	0 - 5
Flourure de polyvinylidène (PVDF)	24937-79-9	0,1 - 5
Caoutchouc styrène butadiène (SBR)	N / A	<5
Aluminium, acier, nickel et autres matériaux inertes	N / A	Reste

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

Aucune exposition pendant la manipulation courante du produit. Le risque d'exposition se produit uniquement si la batterie est malmenée mécaniquement ou électriquement.

Aucun effet lors d'une manipulation et d'une utilisation de routine sur les yeux, la peau ou par inhalation. L'ingestion est peu probable, étant donné la taille physique et l'état de la cellule. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin.

En cas d'exposition à des matériaux internes à l'intérieur de la cellule en raison d'un boîtier externe endommagé, les actions suivantes sont recommandées:

LENTILLES DE CONTACT:

Rincer à l'eau pendant 15 minutes sans frotter et consulter immédiatement un médecin.

CONTACT AVEC LA PEAU:

Laver immédiatement la zone avec du savon et de l'eau. Si l'irritation persiste, consultez un médecin.

INHALATION:

Quitter immédiatement la zone et aller à l'air frais et consulter un médecin.

INGESTION:

En cas d'ingestion, contacter immédiatement le CENTRE ANTIPOISON.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Classe de danger NFPA 704

HMIS



0 (Minimal)
1 (Slight)
2 (Moderate)
3 (Serious)
4 (Severe)

MOYENS D'EXTINCTION APPROPRIÉS:

Eau pulvérisée, dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse appropriée. Utilisez un agent approprié pour les matériaux environnants.

MOYENS D'EXTINCTION INAPPROPRIÉS:

Aucun.

PRODUITS DE COMBUSTION:

Les composants organiques brûleront s'ils sont incinérés. Combustion du contenu des cellules peut provoquer une évolution du fluorure d'hydrogène. En cas d'incendie dans une zone adjacente, utilisez des extincteurs à eau, au CO2 ou à poudre chimique si les cellules sont emballées dans leurs conteneurs d'origine, car le combustible de l'incendie est essentiellement des produits en papier.

PROTECTION DES POMPIERS:

Exposition à l'acide fluorhydrique pendant la lutte contre les incendies: Ces informations sont destinées aux pompiers professionnels intervenant en cas d'incendie dans un entrepôt où le feu provenant d'autres matériaux peut incinérer les batteries. Cette section est fournie uniquement en cas d'exposition, lors de la lutte contre l'incendie, aux sous-produits de la combustion.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRÉCAUTIONS PERSONNELLES:

Utilisez des vêtements industriels standard en usage normal. Si vous manipulez de grands conteneurs de cellules, portez des chaussures à embout d'acier.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES:

Aucune précaution particulière n'est nécessaire.

MÉTHODES DE CONFINEMENT:

Transporter le conteneur à l'extérieur. Conserver les cellules brûlées et les solides de nettoyage au feu pour les éliminer en tant que déchets potentiellement dangereux. Les cellules non brûlées ne sont pas des déchets dangereux. Un incendie avec plus de 100 kg de cellules brûlées nécessitera probablement un rapport aux responsables de l'environnement. Consultez et respectez toujours toutes les lois environnementales internationales, fédérales et locales.

MÉTHODES DE NETTOYAGE:

Pas de données disponibles

LES AUTRES INFORMATIONS:

Pas de données disponibles

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION:

Utilisez uniquement un équipement de charge approuvé. Ne démontez pas la batterie ou la batterie. Ne pas percer, écraser ou jeter au feu.

ESPACE DE RANGEMENT:

Conserver dans un endroit frais et sec à l'écart des étincelles et des flammes. Conserver en dessous de 125 ° C. Conserver au-dessus de -60 ° C. Charge entre 0 ° C et 45 ° C.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Nom chimique	OSHA PEL	ACGIH TLV	Californie Prop 65 Reg. O / N	IARC / NTP O / N
Feuille d'aluminium	TWA 5 mg / m3 *	TWA 5 mg / m3 *	N	N
Biphényle (BP)	N / A	N / A	N	N
Feuille de cuivre	N / A	N / A	N	N
Solvants carbonates linéaires et cycliques	N / A	N / A	N	N
Poudre de graphite / carbone	N / A	N / A	N	N
Oxyde de métal ou autre électrolyte (propriétaire)	N / A	N / A	N	N
Hexafluorophosphate de lithium (LiPF6)	N / A	N / A	N	N
Flourure de polyvinylidène (PVDF)	N / A	N / A	N	N
Caoutchouc styrène butadiène (SBR)	N / A	N / A	N	N
Aluminium, acier, nickel et autres matériaux inertes	N / A	N / A	N	N

PROTECTION DES YEUX:

Pas nécessaire dans des conditions normales d'utilisation

PROTECTION DE LA PEAU:

Pas nécessaire dans des conditions normales d'utilisation

PROTECTION RESPIRATOIRE:

Pas nécessaire dans des conditions normales d'utilisation

CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE:

Pas nécessaire dans des conditions normales d'utilisation

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES D'HYGIÈNE:

Pas nécessaire dans des conditions normales d'utilisation

DIRECTIVES D'EXPOSITION:

Pas nécessaire dans des conditions normales d'utilisation

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Les données représentent des valeurs typiques et ne sont pas destinées à être des spécifications. NA = sans objet; ND = non déterminé

État physique:..... Solide
Couleur: N / A
Odeur: Inodore
Seuil d'odeur: N / A
pH: N / A
Point de fusion / congélation: N / A
Contenu en COV: N / A
Point d'ébullition:..... N / A

Viscosité:..... N / A
Limites supérieures d'explosivité (% vol dans l'air): N / A
Limites inférieures d'explosivité (% vol dans l'air): N / A
La pression de vapeur: N / A
Densité de vapeur: N / A
Densité relative: N / A
Solubilité:..... N / A
Coefficient de partage:..... N / A

Point de rupture:..... N / A
Taux d'évaporation: N / A
Gravité spécifique: N / A

La température d'auto-inflammation: N / A
Température de décomposition: N / A
Inflammabilité (solide, gaz): Les composants organiques brûleront si la cellule est incinérée

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

MATÉRIAUX INCOMPATIBLES:

Eau, chaleur et acides forts.

LES PRODUITS DE DÉCOMPOSITION PEUVENT INCLURE:

Fluorure d'hydrogène, oxydes de phosphore, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, hydroxyde de lithium, oxydes de manganèse, oxyde d'aluminium, composés fluorés possibles, suie de carbone.

CONDITIONS À ÉVITER:

Ne pas écraser, percer, incinérer, immerger dans l'eau ou chauffer à plus de 212 ° F (100 ° C). Le boîtier en acier se dissout lentement dans les acides minéraux forts.

POLYMÉRISATION:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas. La décomposition spontanée ne se produira pas à température normale.

STABILITÉ CHIMIQUE:

Ce produit est stable.

RÉACTIVITÉ:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas. La décomposition spontanée ne se produira pas à température normale.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

VOIES D'EXPOSITION PROBABLES: Inhalation, contact avec les yeux et la peau

Contact oculaire, contact cutané, absorption cutanée, inhalation uniquement en cas de brûlure. L'acide fluorhydrique est extrêmement corrosif. Le contact avec les vapeurs de fluorure d'hydrogène doit être évité. La limite d'exposition autorisée est de 3 ppm. En cas de contact avec les vapeurs de fluorure d'hydrogène, quitter immédiatement la zone et rechercher les premiers soins et les soins médicaux d'urgence. Les symptômes peuvent avoir un début retardé. Les ions fluorure pénètrent facilement dans la peau, provoquant la destruction des couches profondes des tissus même des os. Le fluor interfère avec la conduction de l'influx nerveux provoquant une douleur intense ou une absence de sensations. Rincer immédiatement les yeux ou la peau avec de l'eau pendant au moins 20 minutes pour neutraliser l'acidité et éliminer un peu de fluor. Retirer et détruire tous les vêtements contaminés et les effets personnels perméables. Avant d'être réutilisés, les objets imperméables doivent être trempés dans du chlorure de benzalkonium après le lavage. Après le rinçage des zones touchées, une solution aqueuse glacée de chlorure de benzalkonium ou un gel de gluconate de calcium à 2,5% doit être appliquée pour réagir avec l'ion fluorure. Des compresses et des enveloppes peuvent être utilisées pour les zones où l'immersion n'est pas pratique. Le pansement médicamenteux doit être changé toutes les 2 minutes. Une exposition aux vapeurs d'acide fluorhydrique suffisante pour provoquer une douleur nécessite une hospitalisation immédiate pour la surveillance de l'œdème pulmonaire.

SYMPTÔMES ET EFFETS AIGUS:

Inhalation: Aucune autre donnée toxicologique connue
Lentilles de contact: Aucune autre donnée toxicologique connue
Contact avec la peau: Aucune autre donnée toxicologique connue
Ingestion: Aucune autre donnée toxicologique connue

AUTRE:

Aucune autre donnée connue.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

INFORMATIONS ÉCOTOXICOLOGIQUES:

Aucun dans la manipulation courante du produit.

TOXICITÉ:

Pas de données disponibles

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ (BIOPERSISTANCE ET BIODÉGRADABILITÉ):

Aucun dans la manipulation courante du produit.

POTENTIEL DE BIOACCUMULATION:

Aucun dans la manipulation courante du produit.

MOBILITÉ DANS LE SOL:

Aucun dans la manipulation courante du produit.

AUTRES EFFETS INDÉSIRABLES:

Pas de données disponibles

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

DISPOSITION:

Éliminer conformément aux réglementations appropriées. Toujours consulter et respecter toutes les lois internationales, fédérales, provinciales / étatiques et locales sur l'élimination des déchets dangereux. Certaines juridictions exigent le recyclage de ce produit usé. Le recyclage des batteries est encouragé. Les batteries au lithium-ion peuvent être éliminées sans danger dans le flux normal de déchets municipaux puisqu'elles ne sont pas définies par le gouvernement fédéral comme des déchets dangereux. Cependant, les batteries au lithium-ion sont recyclables.

Ce produit ne contient pas de mercure, de cadmium ou de lithium (métal).

NE PAS INCINÉRER ou soumettre les cellules de la batterie à des températures supérieures à 212 °F (100 ° C).

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

RÈGLEMENT SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES DU DOT DES ÉTATS-UNIS (RE: TRANSPORT TERRESTRE)

Description d'expédition correcte:

Batteries lithium-ion UN3480; Batteries au lithium-ion UN3481 emballées avec ou contenues dans un équipement; Classe 9.

Les batteries lithium-ion Milwaukee doivent être expédiées conformément aux exigences pertinentes de la norme HMR «49 CFR 173.185».

TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES AU CANADA (RE: TRANSPORT TERRESTRE)

Description d'expédition correcte:

Batteries lithium-ion UN3480; Batteries au lithium-ion UN3481 emballées avec ou contenues dans un équipement; Classe 9.

Les batteries au lithium-ion Milwaukee doivent être expédiées conformément aux exigences pertinentes de la «Partie 2» du TMD (section 2.43) ou de la «Annexe 2» du TMD (disposition spéciale 34), selon le cas.

RÈGLEMENT INTERNATIONAL SUR LES MARCHANDISES DANGEREUSES (RE: TRANSPORT AÉRIEN, MARITIME, TERRESTRE)

Description d'expédition correcte:

Batteries lithium-ion UN3480; Batteries au lithium-ion UN3481 emballées avec ou contenues dans un équipement; Classe 9.

Les batteries au lithium-ion Milwaukee doivent être expédiées conformément aux exigences pertinentes des règlements DG suivants:

- Instructions techniques de l'OACI ou Règlement de l'IATA sur les marchandises dangereuses (61e édition): Instructions d'emballage 965; 966; 967 (Section I ou Section II, selon le cas).
- Code IMDG: Instruction d'emballage P903, ou disposition spéciale 188, selon le cas.
- Règlement type de l'ONU sur le transport des marchandises dangereuses: Instruction d'emballage P903, ou disposition spéciale 188, selon le cas.
- Accords européens de l'ONU (ADR / RID / ADN): Instruction d'emballage P903 ou Disposition spéciale 188, selon le cas.
- Australian Dangerous Goods (ADG): Instruction d'emballage P903, ou disposition spéciale 188, selon le cas.

IMPORTANT: Les exigences appropriées en matière de classification, d'emballage, d'étiquetage, de marquage et de documentation pour l'expédition des batteries au lithium-ion dépendent du fait que les batteries particulières sont:

- a.) Évalué à 100 wattheures (Wh) ou moins; ou
- b.) Évalué à plus de 100 Wh.

En général, les batteries au lithium-ion de 100 Wh ou moins sont «exceptées» de certaines exigences de classe 9 DG. Vérifiez toujours la conformité des envois de batteries au lithium-ion avec les réglementations en vigueur régissant le mode de transport choisi. En cas de doute, contactez le transporteur ou un autre professionnel qualifié des marchandises dangereuses pour confirmer l'acceptabilité.

TEST DE TRANSPORT DE LA BATTERIE UN 38.3:

Les batteries lithium-ion rechargeables Milwaukee énumérées dans la section 1 ont satisfait aux exigences d'essai de transport pertinentes décrites dans le Manuel d'épreuves et de critères de l'ONU, partie III, section 38.3.

Les rapports d'essai UN 38.3 sont conservés dans les dossiers au siège social de Milwaukee Electric Tool Corporation situé au 13135 W. Lisbon Rd., Brookfield, WI, USA 53005.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

INVENTAIRES MONDIAUX

TSCA: États-Unis	Voir Sec. 14. Conforme aux exigences d'essai de transport pertinentes décrites dans le Manuel d'épreuves et de critères de l'ONU, Partie III, sous-section 38.3.
DSL: Canada	Voir Sec. 14. Conforme aux exigences d'essai de transport pertinentes décrites dans le Manuel d'épreuves et de critères de l'ONU, Partie III, sous-section 38.3.
ECL: Corée	Conforme aux exigences d'essai de transport pertinentes décrites dans le Manuel d'épreuves et de critères de l'ONU, partie III, sous-section 38.3.
PICCS: Philippines	Conforme aux exigences d'essai de transport pertinentes décrites dans le Manuel d'épreuves et de critères de l'ONU, partie III, sous-section 38.3.
ENCS: Japon	Conforme aux exigences d'essai de transport pertinentes décrites dans le Manuel d'épreuves et de critères de l'ONU, partie III, sous-section 38.3.
AICS: Australie	Conforme aux exigences d'essai de transport pertinentes décrites dans le Manuel d'épreuves et de critères de l'ONU, partie III, sous-section 38.3.
IECS: Chine	Conforme aux exigences d'essai de transport pertinentes décrites dans le Manuel d'épreuves et de critères de l'ONU, partie III, sous-section 38.3.
EINECS: Union européenne	Conforme aux exigences d'essai de transport pertinentes décrites dans le Manuel d'épreuves et de critères de l'ONU, partie III, sous-section 38.3.

Informations SARA 313:

SARA Title III Section 313: Ce produit ne contient pas de niveaux réglementés de produits chimiques toxiques soumis aux exigences de déclaration de la section 313 du titre III du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA) et du 40 CFR partie 372.

California Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986 (Proposition 65)

Ce produit ne contient pas de niveaux réglementés de produits chimiques toxiques soumis aux exigences de déclaration de la California Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act de 1986 (Proposition 65)

SIMDUT: milieu de travail canadien

Ce produit ne contient pas de niveaux réglementés de produits chimiques toxiques soumis aux exigences de déclaration

SECTION 16: LES AUTRES INFORMATIONS

ABRÉVIATIONS:

- TSCA**..... Loi sur le contrôle des substances toxiques
- OACI**..... Organisation de l'aviation civile internationale
- IMDG** Dangereux maritime international
- OSHA**..... Sécurité et santé au travail
- IARC / NTP**.....Centre international de recherche sur le cancer / Programme national de toxicologie
- SARA** Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986
- ACGIH**..... Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
- NIOSH / MSHA** Institut national pour la santé de la sécurité au travail /
Administration de la sécurité et de la santé dans les mines
- SIMDUT**Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Préparé par: Milwaukee Electric Tool Corporation

Les batteries référencées dans le présent document sont considérées comme des articles exemptés et ne sont pas soumises à la norme OSHA Hazard Communication Standard; par conséquent, une FDS n'est pas nécessaire. Cette fiche est fournie à titre de service à nos clients.

Les informations et recommandations énoncées sont faites de bonne foi et considérées comme exactes à la date de préparation. MILWAUKEE ELECTRIC TOOL CORPORATION ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, concernant l'exactitude de ces données ou les résultats à obtenir de leur utilisation.